

Solidarité internationale

17 septembre 2019



Solidarité avec les travailleurs et travailleuses du « Petit Train de la Banlieue » de Dakar (Sénégal)



<http://www.laboursolidarity.org/Senegal-solidarite-avec-les>

Le « Petit Train de la Banlieue » traverse une crise grave, dont la responsabilité incombe aux autorités publiques. Cette situation met en danger le personnel et les proches de ceux-ci. En effet, les salaires n'ont pas été payés.

Les travailleurs et les travailleuses, la population plus globalement, n'ont pas à subir les conséquences de choix politiques qui leur ont été imposés. Les travaux liés à la mise en place du Train express régional, opérationnel depuis le début de cette année, coûtent des sous, et ils ont occasionné une perte de recettes pour le PTB, due aux désagréments pour les usagers. Mais ça ne justifie pas de ne pas payer les salaires ! Depuis le 9 septembre, le personnel du PTB victime de ce vol bloque les voies. Le trafic ferroviaire est paralysé. Le gouvernement sénégalais fait la sourde oreille. Comme nous l'avons fait il y a quelques mois lors du long mouvement qui a touché les chemins de fer maliens pour les mêmes raisons (salaires non payés), les organisations membres du Réseau syndical international de solidarité et de lutte, et du Réseau Rail Sans Frontière affirment leur solidarité avec les travailleurs et travailleuses en lutte, font connaître cette dernière dans leur pays respectifs et sont prêtes à répondre aux demandes des camarades du Syndicat national des travailleurs du petit train de banlieue (SYNATPTB)

Motion Palestine adopté par le Congrès 2019 du TUC (Trades Union Congress - confédération syndicale de Grande-Bretagne)



<http://www.laboursolidarity.org/Congres-2019-du-TUC-Trades-Union>

Soutien aux droits à l'autodétermination

Le Congrès constate :

i. Les administrations américaine et israélienne détruisent les perspectives de paix en Palestine - en reconnaissant Jérusalem comme la capitale d'Israël, en cessant de financer les réfugiés palestiniens, en poursuivant le siège de Gaza, en déployant les colonies illégales et les projets d'annexion illégale de larges zones de la Cisjordanie. Le « deal du siècle » de Trump est une tentative de destruction des droits fondamentaux des Palestiniens.

Le Congrès pense :

a. La politique du TUC doit prioriser les droits à la liberté, la justice et à l'égalité des Palestiniens, y compris en appliquant ces principes fondés sur le droit international à tout le commerce britannique avec Israël.

b. Le TUC doit condamner les injustices incessantes envers les Palestiniens, à qui on a refusé le droit à l'autodétermination depuis le Mandat Britannique, et pendant la Nakba de 1948 quand les Palestiniens ont été expulsés de force de chez eux.

Le Congrès décide :

1. de s'opposer à toute solution proposée pour les Palestiniens, y compris le 'deal' de Trump, qui ne soit pas fondée sur le droit international et sur les résolutions de l'ONU qui reconnaissent leurs droits collectifs à l'autodétermination et à revenir chez eux.

2. de soutenir les efforts pour mettre en place une politique éthique dans tout le commerce du Royaume Uni avec Israël, articulé autour du droit international sur les colonies dans les territoires palestiniens occupés, et d'arrêter tout commerce des armes avec Israël dont l'utilisation viole les droits fondamentaux des Palestiniens.

3. de s'engager à accroître la pression sur les entreprises impliquées dans le commerce des armes et qui soutiennent l'occupation israélienne illégale et la construction de colonies, en travaillant avec ses syndicats affiliés, avec le mouvement syndical international et la Campagne de Solidarité avec la Palestine, de développer des stratégies pour exercer une pression sur les entreprises complices afin qu'elles cessent toutes ces activités.

Solidarité avec les luttes à Hong Kong



<http://www.laboursolidarity.org/Solidarite-avec-les-mobilisations>

La Cheffe du gouvernement hongkongais Carrie Lam a annoncé, mercredi 4 septembre, que le projet de loi d'extradition devrait être retiré à la mi-octobre.

Il aura fallu pour en arriver là plus de trois mois de mobilisations intenses :

- Sur une population de 7,4 millions d'habitants, 1 million, puis 2 millions, puis 1,7 million de personnes sont descendues successivement dans la rue ;
- De multiples heurts avec la police ont également eu lieu, occasionnant de nombreux/euses blessés/es et plus de 1 200 arrestations.

Même si la promesse de retrait du projet de loi d'extradition était tenue, la grande majorité de la population estime que "c'est trop peu et trop tard".

Carrie Lam refuse en effet catégoriquement de satisfaire les quatre autres revendications :

- 1) Le retrait de la caractérisation "d'émeute" pour diverses mobilisations, ce qui peut entraîner de longues années de prison pour les personnes accusées d'y avoir participé ;
- 2) La libération sans inculpation des personnes arrêtées ;
- 3) Une enquête indépendante sur les violences policières et les abus de pouvoir ;
- 4) Le suffrage universel pour l'élection de la présidence du gouvernement et des députés.

Une porte-parole du mouvement résume ainsi la situation : Carrie Lam veut "soigner la gangrène avec un sparadrap. Aujourd'hui, le gouvernement a répondu à l'une des cinq revendications, il en reste donc quatre ». Les mobilisations continuent donc, même si les manifestations sont désormais interdites.

Simultanément, la répression se déchaîne. Les violences policières sont plus brutales que jamais, incluant des violences sexuelles contre des femmes arrêtées. Même des députés ont été interpellés.

Dans le transport aérien, où l'appel de la centrale syndicale HKCTU à la grève générale du 5 août a été très suivi, plus de 20 salariés ont été licenciés depuis juin. Et cela le plus souvent pour avoir simplement exprimé leur opinion en dehors du lieu de travail, ou participé à des manifestations en ville. Parmi les personnes sanctionnées, figure la présidente d'un syndicat de Cathay Pacific.

Deux syndicats de l'Union syndicale Solidaires dans le transport aérien ont immédiatement protesté et appelé à la solidarité avec leurs collègues hongkongais licenciés.

Des actions de soutien ont eu lieu cet été dans plusieurs pays. D'autres sont prévues prochainement. Le Réseau international de solidarité et de luttes y prendra toute sa place.

- Emplacement : réINVENTER le syndicalisme > A l'international > Nos réseaux syndicaux > Réseau syndical international de solidarité et de luttes >
- Adresse de cet article :
<https://solidaires.org/Reseau-syndical-international-de-solidarite-et-de-luttes-Solidarite>